



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mai 2023
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2023

13-16 juin 2023

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF

Résumé

Les besoins humanitaires ont continué d'augmenter de manière significative en 2022, près de 274 millions de personnes ayant eu besoin d'une aide pour faire face aux conflits, aux changements climatiques, aux catastrophes et aux urgences de santé publique, ainsi qu'à leurs effets cumulés.

Le présent rapport décrit la situation humanitaire des enfants et la façon dont l'UNICEF travaille avec ses partenaires aux niveaux local, régional et mondial pour sauver des vies, protéger les enfants et garantir le respect de leurs droits. Il rend également compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures correctives formulées par l'administration, en lien avec la deuxième évaluation du rôle de l'UNICEF en tant que chef ou co-chef de file de cluster (CLARE II).

Les éléments du projet de décision soumis à l'avis du Conseil d'administration figurent à la section X.

* [E/ICEF/2023/9](#).

Remarque : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



I. Vue d'ensemble

1. En 2022, les changements climatiques et les conflits ont bouleversé la vie de nombreux enfants. Les inondations, les tempêtes, les sécheresses, les guerres, les conflits locaux et régionaux ainsi que d'autres formes de violence ont entraîné une détérioration de leur sécurité, de leur santé et de leur protection contre les maladies transmissibles, de leur état nutritionnel, de leur accès à l'éducation, de leur environnement et de leur accès à l'eau potable, ainsi que de leur capacité à rester au sein de leur foyer et de leur communauté.

2. En travaillant aux côtés des gouvernements et des partenaires, conformément à son mandat, l'UNICEF a pu faire contrepoids aux pressions décrites ci-dessus en obtenant les résultats suivants dans les situations de crise humanitaire :

- a) Accès de 39,4 millions de personnes à l'eau salubre et à l'assainissement ;
- b) Vaccination contre la rougeole de 27,2 millions d'enfants âgés de 6 mois à 15 ans ;
- c) Fourniture de services de détection précoce et de traitement de l'émaciation sévère et d'autres formes de malnutrition aiguë sévère à 114,6 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans ;
- d) Accès de 18,6 millions d'enfants à l'éducation ;
- e) Fourniture de services communautaires de santé mentale et de soutien psychosocial à 12,6 millions d'enfants et de familles, et de prévention de la violence liée au genre et d'accompagnement des survivants à 8,8 millions d'enfants et de femmes ;
- f) Accès de 49,2 millions d'enfants et d'adultes¹ à un dispositif sûr et accessible de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel chargé de l'action humanitaire, du développement, de la protection et/ou par d'autres professionnels venant en aide aux populations touchées ;
- g) Octroi d'une aide humanitaire en espèces à 2,8 millions de ménages ;
- h) Exercice d'un leadership ou d'un co-leadership dans les clusters humanitaires sur la nutrition, l'éducation et l'assainissement, l'eau et l'hygiène (EAH), et dans le domaine de responsabilité de la protection de l'enfance ;
- i) Fourniture de matériel pour la préparation ou la réponse aux situations d'urgence (sauf vaccins contre la COVID-19) à hauteur de 863,9 millions de dollars.

3. Dans le cadre de l'appel en faveur de l'action humanitaire pour les enfants de 2022, l'UNICEF a reçu 4,25 milliards de dollars de financements humanitaires. Lors de son lancement en décembre 2021, l'appel portait sur 9,4 milliards de dollars, mais à la fin de l'année 2022, le montant total des besoins avait atteint 11,74 milliards de dollars.

4. Malgré des contraintes importantes, qui avaient notamment trait au comportement des parties au conflit, aux tentatives d'ingérence et aux menaces à l'encontre du personnel humanitaire, à l'augmentation rapide des besoins et à une tendance marquée à la préaffectation des financements, l'UNICEF est parvenu à obtenir des résultats et à renforcer ses capacités pour devenir un meilleur partenaire pour les enfants. Dans cette perspective, l'organisation s'est concentrée sur les aspects suivants : le renforcement de ses partenariats à l'échelle mondiale ; l'élargissement de sa collaboration avec les adolescents et les jeunes, qui jouent le rôle d'acteurs du changement au sein de leurs sociétés respectives ; une meilleure inclusion des enfants

¹ Ce chiffre couvre à la fois les situations de crise humanitaire et les contextes de développement.

handicapés dans les plans d'intervention humanitaire et la promotion de l'égalité des genres dans son action humanitaire ; la promotion de mesures ayant trait à l'anticipation et à la préparation ; et l'élaboration de dispositifs favorisant l'investissement et l'innovation au service d'une action humanitaire plus durable et ayant un effet positif sur les personnes, les communautés et l'empreinte environnementale de l'organisation. L'UNICEF a également progressé dans la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation CLARE II.

5. À l'avenir, l'UNICEF s'efforcera d'apporter une réponse plus forte aux changements climatiques et aux événements climatiques ayant une incidence sur les enfants, et dirigera des interventions multisectorielles de prévention de la famine en vue de prévenir, de détecter et de traiter l'émaciation chez les enfants. L'UNICEF continuera à promouvoir l'inclusion et l'égalité des genres, à renforcer ses capacités en tant que chef de file de cluster, à améliorer ses interventions dans le cadre des urgences de santé publique, à adapter ses pratiques en matière de mesures d'anticipation et à promouvoir la flexibilité des financements ; toutes ces mesures viseront à mieux faire respecter les droits des enfants vivant dans des situations de crise humanitaire.

II. Introduction

Le déluge

6. Pour des millions d'enfants, les changements climatiques et les conflits ont entraîné un véritable déluge : inondations et vagues de violence, déplacement des populations, coulées de boue, sécheresse, faim et situations de détresse. Ils ont également entravé les efforts des gouvernements et des communautés en faveur du bien-être des enfants, freinant notamment les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, dont les promesses devraient être honorées d'ici à 2030, c'est-à-dire dans sept ans à peine.

7. Le présent rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF témoigne des répercussions de ces crises sur les droits des enfants en 2022. Il met en lumière quelques-unes des (nombreuses) crises humanitaires qui ont nécessité l'attention de l'organisation. Les résultats généraux obtenus en 2022 en faveur des enfants sont présentés dans la section « Vue d'ensemble ». Le reste du rapport offre divers exemples de la façon dont l'UNICEF, les gouvernements et plusieurs milliers d'autres partenaires ont œuvré, à l'échelle locale, régionale et mondiale, pour faire contrepoids aux circonstances actuelles, en sauvant des vies, en restaurant l'innocence et la dignité de l'enfance, en favorisant l'autonomie des communautés et en protégeant l'avenir des enfants.

III. La situation humanitaire en 2022

8. De manière générale, la situation humanitaire des enfants en 2022 s'est démarquée de celle des années précédentes (les « années de la pandémie ») pour des raisons davantage liées à l'échelle des besoins qu'à leur nature. Le terme « polycrise », repris en octobre 2022 dans une tribune du *Financial Times* pour décrire la période actuelle², décrit parfaitement le mélange de conflits et de défis climatiques, énergétiques ou encore économiques qui ont caractérisé cette année.

² Ooze, A., « Welcome to the world of the polycrisis: today disparate shocks interact so that the whole is worse than the sum of its parts ». *The Financial Times*, 28 octobre 2022.

Une question d'échelle

9. Au total, environ 274 millions de personnes ont eu besoin d'une aide humanitaire en 2022, contre 235 millions en 2021³. Bien qu'extraordinairement élevé, ce chiffre demeure pourtant inférieur aux quelque 339 millions de personnes qui devraient avoir besoin d'une telle aide en 2023⁴. En 2022, la situation humanitaire a été marquée par un changement d'échelle : plus de déplacements (avec un chiffre record de 103 millions de personnes déplacées à travers le monde⁵) ; plus de mortalité en raison d'épidémies telles que le choléra et la maladie à coronavirus (COVID-19⁶) ; plus d'enfants exposés à un risque d'émaciation en raison de la multiplication des sécheresses, parmi d'autres facteurs⁷ ; plus d'inondations (au Tchad, par exemple, les précipitations ont atteint leur plus haut niveau depuis 30 ans ; au Pakistan, un tiers du pays était sous les eaux) ; plus d'enfants concernés par la pauvreté multidimensionnelle.

10. En 2022, les conflits et la violence ont à nouveau joué un rôle moteur dans la majorité des besoins humanitaires observés, avec plusieurs millions d'enfants touchés dans l'ensemble des régions où l'UNICEF intervient. En Éthiopie, par exemple, des millions de personnes déjà exposées à de nombreux dangers sont confrontées à une augmentation des risques en raison d'un conflit généralisé dans le nord du pays, tandis qu'au Yémen, les conflits durent depuis plus de huit ans.

11. En 2022, la guerre en Ukraine a donné naissance à un véritable écosystème mondial de souffrances et de besoins (toujours vivace en 2023), à commencer par les quelque 27,3 millions de personnes (dont 7,1 millions d'enfants) ayant besoin d'une aide, tant en Ukraine que dans les pays où beaucoup d'entre elles ont cherché refuge. Indirectement, ce conflit a également eu des conséquences désastreuses pour des millions de personnes confrontées à la faim à travers le monde, puisqu'il a joué un rôle central dans la diminution des expéditions de denrées alimentaires (avant la guerre, par exemple, l'Ukraine assurait 13,4 % des exportations mondiales de blé et 40,4 % des exportations mondiales d'huiles de graines⁸), remettant en cause l'accessibilité financière – voire la disponibilité – des produits alimentaires⁹ et entraînant une augmentation des prix du carburant¹⁰. Ces circonstances ont entraîné une augmentation du nombre de familles et d'enfants vivant dans la pauvreté à l'échelle mondiale¹¹ et ont aggravé la situation des enfants confrontés à la faim, exacerbant ainsi la crise nutritionnelle mondiale existante. Au total, à la fin de l'année 2022, 60 millions d'enfants étaient exposés à un risque de malnutrition aiguë¹², soit 27 % de plus qu'en 2021.

³ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2023*. OCHA, Genève, 1^{er} décembre 2022, p. 5.

⁴ Ibid., p. 4.

⁵ OCHA, *2023 Global Humanitarian Overview Presentation – Under-Secretary-General for Humanitarian Affairs and Emergency Relief Coordinator Martin Griffiths*. OCHA, Genève, 1^{er} décembre 2022.

⁶ Ibid.

⁷ OCHA, *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2023*, p. 22.

⁸ Groupe de la Banque mondiale, graphique intitulé « Shockwaves for global trade ». Mars 2022. Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.weforum.org/agenda/2022/04/world-bank-ukraine-food-energy-crisis.

⁹ Programme alimentaire mondial, vidéo intitulée « A Global Food Crisis – 2023: Another year of extreme jeopardy for those struggling to feed their families ». 2023.

¹⁰ Comité permanent interorganisations, *The Global Humanitarian Impact of High Food, Fertilizer and Fuel Prices: Key messages*. CPI, Genève, novembre 2022.

¹¹ Ibid.

¹² OCHA, *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2023*, p. 22.

12. En 2022, plusieurs centaines de millions de personnes à travers le monde ont subi les effets néfastes des changements climatiques. Les catastrophes et les phénomènes liés au climat ont créé ou alimenté une large part des besoins humanitaires, entraînant chaque jour le déracinement de plus de 26 900 enfants et déclenchant des crises dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de la protection et de la participation.

13. Sur le continent européen, la guerre en Ukraine a également donné lieu à des flux de population d'une ampleur inédite depuis la Seconde Guerre mondiale. Entre le 24 février et le début du mois de septembre 2022, le pays a enregistré 12,3 millions de départs et 5,5 millions de retours. À la fin de l'année 2022, les pays européens accueillaient environ 7,9 millions de réfugiés ukrainiens. Au début du mois de décembre 2022, on comptait également 5,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, dont plus des deux tiers étaient des femmes¹³.

14. Dans le monde entier, les adultes ont continué à porter atteinte aux enfants dans le contexte de la guerre et des conflits. En 2021, dernière année pour laquelle nous disposons de données complètes, les Nations Unies ont vérifié 23 982 cas de violation grave des droits de l'enfant, pour 19 165 enfants touchés (13 633 garçons, 5 242 filles et 290 enfants dont le genre n'est pas connu¹⁴).

15. En 2022, comme les années précédentes, l'accès humanitaire (des personnes aux services et des acteurs humanitaires aux personnes ayant besoin d'aide) s'est avéré difficile dans de nombreuses parties du monde. Au mois d'octobre 2022, plus de 30 pays étaient déjà confrontés à des difficultés d'accès importantes, voire extrêmes. Quatre pays (l'Érythrée, l'Éthiopie, le Myanmar et le Yémen) étaient classés dans la catégorie des pays présentant des difficultés d'accès extrêmes ; 17 autres pays (dont l'Afghanistan, le Burkina Faso, le Mali, la République arabe syrienne, la Somalie, le Soudan du Sud et l'Ukraine) étaient classés dans la catégorie des pays présentant des difficultés d'accès très élevées¹⁵.

16. Enfin, à l'échelle mondiale, les domaines géopolitique, économique et environnemental sont autant de vents contraires qui devraient marquer les années à venir, voire le reste de la décennie¹⁶, et auront des répercussions profondes sur la vie des enfants, en particulier de ceux qui vivent déjà dans des crises humanitaires ou qui y sont vulnérables.

IV. Les interventions humanitaires de l'UNICEF en 2022

17. En 2022, l'UNICEF est intervenu dans 128 pays de programme pour faire face à 442 situations de crise humanitaire nouvelles ou en cours, contre 455 crises dans 153 pays en 2021. Les interventions menées étaient conformes aux Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. Parmi les crises classées comme des situations d'urgence de niveau 3, on peut notamment citer celles qu'ont connues l'Afghanistan, la Corne de l'Afrique, l'Éthiopie (passée du niveau 2 au niveau 3 au mois de septembre 2022), l'Ukraine et le Yémen, ainsi que la crise de la COVID-19 (jusqu'au 1^{er} juillet 2022). Parmi les pays ayant connu une situation d'urgence de niveau 2, on peut citer Haïti, Madagascar, le Mozambique, le Myanmar,

¹³ Ibid., p. 16.

¹⁴ Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général : Les enfants et les conflits armés*. A/76/871-S/2022/493. Nations Unies, New York, 23 juin 2022.

¹⁵ ACAPS, *Humanitarian Access Overview*. ACAPS, Genève, 19 décembre 2022, p. 11-13.

¹⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Prospects for Children in the Polycrisis: A 2023 global outlook*. UNICEF Innocenti – Centre mondial de la recherche et de la prospective, Florence, janvier 2023, p. 8.

le Pakistan, la région du Sahel, l'Ouganda et les pays d'accueil des réfugiés ukrainiens.

18. Les interventions de l'UNICEF ont été contraintes de s'adapter au comportement des parties au conflit, dont l'évolution particulièrement préoccupante a eu des répercussions sur les populations et les infrastructures civiles, ainsi que sur les travailleurs humanitaires. Le manque de respect du droit humanitaire international et de l'accès humanitaire ont non seulement conduit à l'augmentation des besoins humanitaires, mais ont également entravé la réponse à ces besoins et la protection des populations civiles, en particulier des enfants. Le droit humanitaire international a fait l'objet de violations répétées nuisant à l'action des travailleurs humanitaires, qui ont été confrontés à la recrudescence des tentatives d'ingérence, des menaces et de la violence à leur encontre. Confrontés à l'augmentation significative du nombre de personnes dans le besoin en 2022, l'aide et le financement humanitaires internationaux ont été mis à rude épreuve et n'ont pas eu la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins croissants et permettre une intensification et une adaptation rapides des interventions humanitaires. La préaffectation excessive des financements et la conditionnalité des aides (malgré les engagements du Sommet mondial sur l'action humanitaire en faveur de modalités de financement plus flexibles) sont restées d'importants obstacles tout au long de l'année, de même que les effets néfastes des sanctions et des mesures antiterroristes.

19. Malgré ces contraintes, l'UNICEF est parvenu à maintenir une présence humanitaire stable et à garantir la rapidité de ses interventions grâce au déploiement rapide de personnel dès le déclenchement des situations d'urgence. La stratégie de l'UNICEF en matière de ressources humaines dans le cadre de l'action humanitaire prévoit notamment la transition d'une aide immédiate à une couverture à plus long terme des besoins en personnel, ainsi qu'une stratégie de réduction d'échelle.

20. En 2022, les structures de renfort internes et externes ont donné lieu à 709 déploiements de personnel. Les mécanismes de renfort internes ont permis de soutenir 39 pays : 55 déploiements ont été pris en charge par 22 membres de l'équipe d'intervention d'urgence et 386 autres par 359 membres du personnel. L'UNICEF a également bénéficié de mécanismes de renfort externes, qui ont permis de procéder à 268 déploiements au sein de 61 pays, bureaux régionaux et sièges d'organismes : 198 déploiements ont été assurés grâce au mécanisme des partenaires d'appoint, tandis que 70 d'entre eux ont été assurés par l'équipe d'intervention rapide.

21. En 2022, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, les gouvernements et d'autres partenaires, l'UNICEF a proposé un soutien et un ensemble de services aux enfants et aux familles touchés par des urgences de santé publique, notamment dans les situations de crise humanitaire. Au total, 142 bureaux de pays ont fait face à des épidémies ou à d'autres urgences de santé publique, parmi lesquelles : des épidémies de maladie à virus Ebola et de maladie à virus Marburg ; des épidémies de choléra, notamment dans le cadre de situations de crise humanitaire (30 pays ont été confrontés à une épidémie de choléra en 2022, un chiffre record) ; des épidémies de rougeole ; trois urgences de santé publique de portée internationale (COVID-19, variole du singe et poliomyélite). Toutes les demandes d'appui initial issues de bureaux régionaux ou de bureaux de pays contraints d'intervenir face à une urgence de santé publique ont reçu une aide du siège dans les 48 heures.

22. En 2022, la Division des approvisionnements de l'UNICEF a distribué un nombre record de fournitures de survie aux enfants confrontés à des situations d'urgence : plus de 863,9 millions de dollars de fournitures (en comptant l'ensemble des articles visant à lutter contre la COVID-19, sauf les vaccins) pour les situations d'urgence dans 140 pays, dont 57,4 % de fournitures pour les urgences de niveaux 2 et 3 et les 42,6 % restants pour d'autres urgences. La majeure partie des fournitures

d'urgence a été distribuée à l'Afghanistan et à l'Ukraine. À l'échelle mondiale, les produits nutritionnels constituaient l'une des plus importantes catégories d'articles d'urgence, pour une valeur estimée à 127 millions de dollars. Malgré la pression croissante exercée sur les chaînes d'approvisionnement, l'augmentation des coûts du transport et la présence d'obstacles, l'UNICEF est parvenu à garantir la livraison rapide des produits grâce à la collaboration avec ses partenaires et à l'optimisation de ses opérations d'entreposage à travers le monde. La Division de l'approvisionnement a également collaboré avec les bureaux de pays en vue de prépositionner des fournitures au niveau local et de renforcer les capacités de préparation et d'intervention, y compris dans le cadre des urgences de santé publique. Elle a fourni un soutien direct qui a donné lieu à 59 déploiements d'urgence répartis entre 17 zones en situation d'urgence, parmi lesquelles l'Afghanistan, le Pakistan et l'Ukraine.

23. En 2022, l'UNICEF a permis aux jeunes de faire entendre leur voix et d'agir dans des contextes humanitaires, notamment dans le cadre d'interventions liées aux catastrophes en Indonésie ou liées aux conflits en Afghanistan et en Ukraine. Dans le cadre des programmes de l'UNICEF, l'organisation a mobilisé plus de 16 millions d'adolescents dans 89 pays et plus de 340 000 d'entre eux ont participé à des actions humanitaires. Le Kit pour l'expression et l'innovation destiné aux adolescents, distribué dans les espaces sûrs et lors des initiatives de protection de l'enfance, d'éducation, de santé mentale et de soutien psychosocial, a permis d'accompagner plus de 900 000 adolescents dans plus de 30 pays.

24. En 2022, 65 % des bureaux de pays ayant lancé un appel en faveur de l'action humanitaire pour les enfants ont systématiquement intégré les enfants handicapés dans leurs interventions ; ce pourcentage était de 55 % en 2021. Cette évolution est le résultat de l'inclusion continue des enfants handicapés dans les processus de préparation, d'évaluation des besoins et de collecte des données, ainsi que de l'accent mis sur la programmation intersectorielle. L'UNICEF s'est notamment concentré sur le renforcement des systèmes nationaux d'éducation inclusive et sur leur mise en relation avec les services d'EAH et de nutrition. L'UNICEF a également fourni des technologies d'assistance et s'est efforcé de protéger les enfants handicapés contre la violence et l'exploitation, tout en favorisant leur participation à la prise de décision au sein de leurs communautés. L'UNICEF a renforcé sa capacité institutionnelle à mener une action humanitaire tenant compte de la dimension du handicap en intégrant des éléments essentiels à cet égard dans son cadre de formation sur l'action humanitaire, ainsi qu'en diffusant une boîte à outils pour l'inclusion du handicap dans l'action humanitaire et des orientations opérationnelles sur l'intégration des enfants handicapés dans les interventions humanitaires sous forme de courtes fiches de conseils, d'outils pratiques et de modules de renforcement des capacités. L'UNICEF a continué de diriger les efforts interorganisations en faveur de l'inclusion du handicap dans les aperçus des besoins humanitaires et les plans d'intervention humanitaire, ce qui a permis d'accomplir des progrès importants, notamment dans le domaine de la collecte et de l'utilisation des données.

25. En 2022, l'UNICEF a déployé des conseillers régionaux en matière d'égalité des genres, un spécialiste des questions de genre issu de l'équipe d'intervention d'urgence ou un spécialiste des questions de genre dans les situations d'urgence pour chaque situation d'urgence de niveau 3. Cette initiative a contribué à s'assurer que les interventions de l'organisation étaient bien alignées sur les engagements pris en faveur de l'égalité des genres.

26. En 2022, l'UNICEF a renforcé ses efforts en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans le cadre de ses interventions humanitaires. Ainsi, 89 % des bureaux de pays participant à des interventions humanitaires disposaient de systèmes pleinement fonctionnels pour le signalement de l'exploitation

et des abus sexuels et veillaient à ce que leurs partenaires bénéficient d'un soutien en matière de renforcement des capacités. Les dispositifs de protection contre l'exploitation et les abus sexuels et les systèmes d'intervention, y compris les mécanismes communautaires de signalement, ont été renforcés dans l'ensemble des programmes et des opérations de l'UNICEF. En 2022, grâce à ces efforts, près de 31,7 millions d'enfants et d'adultes issus de 80 pays de programme participant à des interventions humanitaires ont eu accès à des mécanismes de signalement de l'exploitation et des abus sexuels. Conformément à son engagement en faveur d'une approche axée sur les personnes survivantes, l'UNICEF a proposé aux équipes de pays pour l'action humanitaire et au personnel interorganisations une formation sur la protection assurée par les coordonnateurs des questions d'exploitation et d'abus sexuels, ainsi que des réseaux permettant de faciliter l'application du Protocole des Nations Unies sur la prise en charge des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles. L'UNICEF a également aidé les systèmes humanitaires interorganisations à produire des données et des éléments de preuve permettant de suivre et de surveiller les résultats collectifs obtenus en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels, en vue d'éclairer les interventions à venir.

27. En 2022, 5 milliards de dollars ont été consacrés à l'action humanitaire, ce qui représentait 63 % des dépenses totales. Les bureaux de pays ayant enregistré les dépenses humanitaires totales les plus importantes sont, par ordre décroissant, l'Afghanistan, l'Ukraine, le Yémen, le Liban et l'Éthiopie. En Ukraine et en République bolivarienne du Venezuela, plus de 95 % des dépenses nationales relevaient de l'action humanitaire.

V. Principaux résultats obtenus en 2022

28. Les principaux résultats obtenus dans les situations de crise humanitaire ayant trait aux différents domaines d'intervention de l'UNICEF sont présentés dans le paragraphe 2 ci-dessus. La présente section décrit les interventions menées par l'UNICEF et les résultats obtenus en 2022 dans le cadre de plusieurs crises humanitaires importantes, en se concentrant sur les principaux axes de l'appel en faveur de l'action humanitaire pour les enfants en 2023 : la crise climatique, les conflits et le déplacement.

29. Les exemples sont donnés à titre indicatif et ne sont pas exhaustifs. Un compte rendu plus complet des résultats obtenus¹⁷ peut être consulté dans le Rapport annuel mondial 2022 sur les résultats de l'action humanitaire. Des informations approfondies concernant les interventions menées par l'UNICEF à l'échelle mondiale sont également disponibles dans l'appel en faveur de l'action humanitaire pour les enfants de 2023.

A. La crise climatique est une crise des droits de l'enfant – les interventions de l'UNICEF en 2022

30. En 2022, l'UNICEF a fait partie des différents organismes internationaux, organisations non gouvernementales, organisations et gouvernements locaux et nationaux qui ont renforcé la réponse apportée aux besoins les plus urgents des populations vulnérables touchées par des catastrophes, notamment climatiques.

31. Les exemples ci-dessous ont été sélectionnés en raison de l'étendue et de l'ampleur des besoins engendrés dans un contexte unique, et non parce que la souffrance des personnes était inédite dans ces contextes, car ce n'est

¹⁷ En raison de la date de publication, ces chiffres sont susceptibles de ne pas correspondre à ceux fournis dans le Rapport annuel sur les résultats de l'action humanitaire, publié ultérieurement.

malheureusement pas le cas. Dans les interventions choisies, comme dans d'autres situations, les besoins humanitaires engendrés par les phénomènes climatiques se sont généralement ajoutés à des vulnérabilités préexistantes, liées à un conflit, à une situation de déplacement ou à la pauvreté chronique. De même, les interventions elles-mêmes et les résultats présentés ci-dessous se sont superposés à d'autres initiatives humanitaires et de développement en cours.

Sécheresse et crise nutritionnelle

32. En 2022, pour de nombreux enfants, les changements climatiques se sont manifestés sous la forme de sécheresses sévères ou récurrentes, entraînant des situations de faim et de malnutrition.

33. Dans le **Corne de l'Afrique**, 36,3 millions de personnes, dont 20,2 millions d'enfants, ont été touchés par la pire sécheresse depuis 40 ans, tandis que 23 millions de personnes sont confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire alarmants. La lutte contre cette crise nutritionnelle liée à la sécheresse a nécessité un intense effort de collaboration et de coordination afin de fournir à la population des secours et des services susceptibles de sauver des vies. En **Somalie**, par exemple, l'UNICEF a travaillé aux côtés du Programme alimentaire mondial pour renforcer les services de nutrition dans 16 districts difficiles d'accès et accélérer l'achat d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi au profit des enfants et des familles présentant les besoins les plus importants. Cette initiative a permis à 1 080 852 enfants âgés de 6 à 59 mois de bénéficier de soins thérapeutiques et d'un traitement contre l'émaciation. L'approche adoptée en Somalie fait écho aux efforts déployés dans l'ensemble de la région dans le cadre de nombreux partenariats, avec notamment les gouvernements, les organisations non gouvernementales internationales, le secteur privé et les organisations de la société civile, qui visent à offrir davantage de services intégrés aux populations touchées.

34. Comme d'autres pays du centre de la région du Sahel, le **Burkina Faso** a traversé une crise multidimensionnelle, combinant des facteurs climatiques (sécheresse et inondations) et les bouleversements d'un conflit. Dans le cadre de la lutte contre la crise nutritionnelle qui frappait le pays, l'UNICEF a conclu des partenariats opérationnels mobilisant diverses organisations non gouvernementales nationales et internationales, ainsi que des plateformes communautaires, afin de proposer des soins préventifs et curatifs dans les zones les plus dangereuses. Au total, 107 289 enfants âgés de 6 à 59 mois et atteints d'émaciation sévère ont pu bénéficier d'un traitement. Parmi eux, une aide a été apportée à 17 500 enfants grâce à la mise en œuvre d'approches simplifiées pour la détection et le traitement de l'émaciation au niveau communautaire. Ce type d'approche permet à la fois d'élargir la portée des programmes (que ce soit pour s'adapter à l'échelle des besoins ou résoudre des difficultés d'accès) et de renforcer l'efficacité des interventions. De manière générale, la cible que s'était fixée l'UNICEF pour le Burkina Faso en 2022, à savoir aider les 152 510 enfants atteints d'émaciation sévère, a été réalisée à 70 %. Avec un taux de guérison de 91,5 %, un taux de mortalité de 2,8 % et un taux d'abandon de 5,8 %, les taux de performance du programme ont été jugés satisfaisants au regard des normes du projet Sphère.

Inondations

35. Tout comme les sécheresses, les inondations font partie des événements climatiques qui ont engendré d'importants besoins humanitaires en 2022. L'exemple le plus frappant a pu être observé au Pakistan, où des pluies exceptionnelles et les inondations qui s'en sont suivies ont créé des besoins humanitaires pour 20,6 millions de personnes, dont 9,6 millions d'enfants. Face aux dégâts subis par les installations

d'assainissement et les systèmes d'approvisionnement en eau publics et communautaires, les enfants et les familles ont été contraints de boire une eau contaminée, s'exposant ainsi au risque de contracter des maladies vectorielles ou transmises par l'eau telles que le choléra, la diarrhée, la dengue et le paludisme. Environ 6,3 millions de personnes présentaient des besoins immédiats en matière de services EAH. Grâce au soutien de l'UNICEF, 1,2 million de personnes ont pu obtenir un accès à l'eau potable par l'intermédiaire de réservoirs d'eau et d'installations de filtrage. Des messages de sensibilisation aux pratiques d'hygiène ont été diffusés à 627 904 personnes, tandis que 1,2 millions de personnes ont reçu des kits d'hygiène menstruelle, du savon et d'autres produits non alimentaires ayant trait à l'EAH. En outre, dans les districts touchés par les inondations, l'UNICEF a procédé au dépistage de la malnutrition chez 925 392 enfants. Parmi eux, 68 857 enfants (30 590 garçons et 38 267 filles) atteints d'émaciation sévère ont pu bénéficier d'un traitement soutenu par l'UNICEF. Le soutien fourni par l'organisation a également permis de proposer des services de soins de santé primaires à 1,5 millions de personnes, de vacciner 1 091 951 enfants contre la rougeole et de mettre en place près de 1 000 centres temporaires d'apprentissage, assurant ainsi à 124 461 enfants un accès à l'éducation. Par ailleurs, 266 048 enfants et personnes s'occupant d'enfants ont bénéficié d'un accès à des services de santé mentale et de soutien psychosocial.

36. L'intervention holistique menée au Pakistan s'est notamment distinguée par l'intégration d'approches fondées sur le développement de la petite enfance dans les activités de soutien aux soins de santé, aux services EAH et à l'éducation. Des informations relatives au développement de la petite enfance et à l'éducation parentale ont ainsi été ajoutées aux kits destinés aux professionnelles de santé et aux nouveau-nés, et 202 kits de développement de la petite enfance ont été distribués aux centres temporaires d'apprentissage, au profit de 10 100 enfants (principalement dans la province du Sindh). La section consacrée aux ressources destinées aux travailleurs de première ligne de la plateforme numérique « Internet of Good Things Pakistan » a également permis la diffusion de ressources relatives au développement de la petite enfance. À l'échelle mondiale, l'UNICEF continuera d'accorder la priorité au développement de la petite enfance et de favoriser son intégration systématique dans l'action humanitaire. Pour cela, l'organisation s'efforcera de garantir la mise en place d'environnements politiques favorables, de faciliter l'accès des jeunes enfants aux services, de soutenir les parents et les personnes s'occupant d'enfants et de renforcer les capacités des travailleurs de première ligne. En 2023, l'UNICEF travaille au renforcement de la coordination sectorielle en matière de développement de la petite enfance et encourage la mise en œuvre d'une stratégie mondiale pour la nutrition et le développement de l'enfant dans les situations d'urgence.

37. L'UNICEF ne s'est pas contenté de tirer parti de sa présence sur le terrain à l'échelle mondiale pour sauver et améliorer directement la vie des enfants touchés par des événements climatiques ; l'organisation a également orienté la façon dont les gouvernements et la communauté humanitaire dans son ensemble perçoivent les risques climatiques auxquels les enfants sont exposés et se préparent à intervenir de manière efficace. En 2022, l'UNICEF a déployé à l'échelle infranationale son Indice des risques climatiques pour les enfants dans plusieurs pays pilotes : Antigua-et-Barbuda, le Cambodge, le Kenya et la Somalie. L'adaptation à l'échelle infranationale de cet outil essentiel pour comprendre quels enfants sont les plus exposés a soulevé plusieurs difficultés, notamment en matière d'accès à des données locales actualisées concernant la vulnérabilité des enfants, en particulier des données permettant des comparaisons entre pays. Pour surmonter cet obstacle, l'UNICEF examine actuellement les partenariats scientifiques externes qui lui permettraient d'envisager de nouveaux modes d'exploitation des données d'observation de la planète et de compléter les données issues du terrain. Au niveau mondial, l'UNICEF a fait entendre

sa voix dans le cadre d'importants échanges et négociations lors de la 27^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue au mois de novembre 2022. L'UNICEF a notamment rappelé l'importance d'investir en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et de renforcer la résilience des enfants, des jeunes et de leurs communautés respectives.

Une priorité pour l'UNICEF

38. En 2022, l'UNICEF a fait de l'action climatique une priorité dans l'ensemble de l'organisation et accélère désormais le déploiement d'interventions destinées à lutter contre les effets des changements climatiques dans les situations d'urgence humanitaire à l'échelle mondiale. L'UNICEF élabore un plan d'action climatique qui repose sur trois grands piliers : fournir des services résilients et durables, surveiller l'empreinte environnementale de l'organisation, et accroître la participation des jeunes et les aider à faire entendre leur voix dans la recherche de solutions pour faire face aux crises. Parmi les divers exemples du travail accompli dans le cadre du troisième pilier, on peut notamment citer le recrutement, en 2022, de jeunes militants du climat issus de 10 pays différents en vue de mener une action climatique et des efforts de réduction des risques de catastrophe, ainsi que de mobiliser leurs communautés respectives et leurs pairs.

39. L'investissement en faveur du plan d'action climatique de l'organisation peut en outre générer des avantages climatiques qui profiteront à la fois à l'UNICEF et aux communautés en crise. En 2022, l'UNICEF s'est lancé dans la création d'un fonds interne et renouvelable de crédit conçu pour favoriser l'intégration progressive des dépenses d'investissement dans des systèmes durables, en vue d'abandonner progressivement les opérations d'urgence à plus court terme et à forte intensité de carbone. Dans les contextes fragiles, investir de manière précoce dans des infrastructures durables d'approvisionnement en eau permet d'apporter un soutien pérenne aux communautés qui en ont besoin, mais les données probantes montrent en outre que cela entraînerait une réduction des coûts et que l'UNICEF pourrait ainsi réaliser des économies à long terme tout en favorisant le versement de dividendes aux investisseurs.

40. Cet engagement en faveur de l'intégration de la durabilité dans les interventions humanitaires permet d'ores et déjà d'aider les enfants selon des modalités profitables à l'ensemble des acteurs concernés. Le projet « Play », lancé en 2022 au Pakistan, en Sierra Leone et en Ouganda, illustre cette dynamique vertueuse. Il s'agit d'une initiative consistant à distribuer aux enfants atteints d'émaciation des jeux fabriqués à partir d'emballages recyclés d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi. Chez les enfants atteints de malnutrition, le manque de nutriments touche aussi bien le corps que le cerveau et risque d'entraver certaines étapes cruciales du développement cognitif. Les jouets et les jeux permettent au cerveau des enfants de retrouver peu à peu ses facultés, au même rythme que leur corps, et sensibilisent les personnes s'occupant d'enfants à l'importance des activités ludiques. Le projet « Play » permet également à l'UNICEF de contribuer à bâtir un avenir plus vert, où pourront s'épanouir les enfants qui bénéficient aujourd'hui d'un soutien indispensable à leur survie.

B. Les conflits créent des besoins humanitaires – les interventions de l'UNICEF en 2022

41. En 2022, les nombreux effets négatifs des conflits sur les droits de l'enfant n'ont eu d'égal que la multiplication des modes de collaboration entre l'UNICEF et ses partenaires (sur le terrain, au niveau national, régional ou dans le cadre de plateformes internationales), au service des besoins des enfants et du respect de leurs droits.

42. Dans les situations de conflit et de violence, la protection des enfants constitue l'un des enjeux les plus importants. En **Ukraine**, par exemple, après le déclenchement de la guerre, l'UNICEF a participé à des interventions de santé mentale et de soutien psychosocial qui ont permis d'accompagner 2 978 598 enfants et personnes s'occupant d'enfants, et de les aider à mieux affronter les bouleversements liés à la guerre et au déplacement. En outre, 108 080 enfants et familles ont bénéficié d'une prise en charge et de mécanismes d'orientation vers des services d'aide sociale, et 352 103 femmes et enfants ont eu accès à des services de prévention de la violence liée au genre, d'atténuation des risques et d'intervention soutenus par l'UNICEF. En 2022, l'UNICEF a également apporté son soutien à des équipes mobiles pluridisciplinaires, qui sont intervenues dans 18 régions différentes pour offrir des services intégrés à 930 067 bénéficiaires. Parmi eux, 38 852 personnes (9 313 enfants et 29 539 adultes) ont été orientées vers des services spécialisés (institutions de santé, d'aide sociale ou d'accompagnement juridique).

43. Dans l'**État de Palestine**, les enfants connaissent une situation de crise prolongée qui met à mal leur protection. L'occupation qui y règne actuellement est source de traumatismes et de détresse psychologique, dans un contexte également marqué par des perspectives économiques limitées, un paysage politique divisé et les conséquences de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine. En réponse aux besoins chroniques en matière de protection et à la recrudescence de tensions qui a touché la bande de Gaza au mois d'août 2022, l'UNICEF et ses partenaires ont assuré la fourniture d'une gamme de services. Environ 8 300 enfants ont ainsi bénéficié de services de protection de l'enfance au moment de la recrudescence de la violence dans la bande de Gaza et plus de 1 430 enfants ont eu accès à des services individuels de prise en charge et d'orientation. Ces initiatives ont également porté sur l'éducation des personnes s'occupant d'enfants, qui ont été 2 420 (dont 72 % de femmes) à suivre des séances de formation consacrées aux pratiques parentales positives, à la protection des enfants et au renforcement de la capacité des familles à empêcher toute violence au sein du foyer.

44. Les troubles sociaux majeurs et la violence liée aux gangs qui sévissent en **Haïti** depuis septembre 2022 montrent une autre dimension de la menace que la violence et les conflits font peser sur les enfants. Comme partout ailleurs, la situation humanitaire en Haïti présente un caractère multidimensionnel et les différentes menaces qui pèsent sur le bien-être des enfants sont liées entre elles. En plus de la violence sociétale mentionnée plus haut, le pays a ainsi subi de graves pénuries de carburant qui ont entraîné une réduction de l'offre de services de base et d'utilité publique, notamment en matière d'approvisionnement en eau et de soins de santé. On estime que près de 48 % de la population était en situation d'insécurité alimentaire aiguë en octobre 2022. Ce contexte d'agitation et d'instabilité a conduit, le même mois, au déclenchement d'une épidémie de choléra qui a exacerbé les menaces auxquelles étaient déjà exposés les enfants, lesquels représentaient 40 % du nombre total de cas de choléra. Face à cette situation, l'UNICEF a mis au point une stratégie fondée sur le déploiement d'une équipe d'intervention rapide et le recours à des équipes mixtes (en partie composées de personnel EAH issu d'organisations non gouvernementales et de personnel infirmier issu du Ministère de la santé), afin d'endiguer l'épidémie en mettant en œuvre une approche ciblée par zone de prise en charge.

45. La livraison de kits et de produits de lutte contre le choléra a contribué à satisfaire les besoins de plus de 86 000 personnes en Haïti. Des camions-citernes ont permis de livrer un demi-million de litres d'eau à plus de 22 000 personnes vivant ou ayant vécu, avant leur déplacement, à Cité Soleil – une commune située dans l'agglomération de Port-au-Prince, dans laquelle les premiers cas ont été confirmés et qui, non sans raison, est aussi l'un des foyers de la violence liée aux gangs. Par l'intermédiaire de ses partenaires médicaux non gouvernementaux, l'UNICEF a

soutenu l'orientation de plus de 355 cas présumés de choléra vers des centres de traitement ou des points de réhydratation orale, et a livré des produits essentiels aux services de santé et aux centres de traitement. L'UNICEF a participé activement à une campagne de vaccination contre le choléra visant à administrer un vaccin oral à 1,64 million de personnes âgées de plus de 1 an dans 80 communes des départements de l'Ouest et du Centre. L'UNICEF a concentré son action sur la distribution de vaccins, la gestion des déchets et la communication. À la fin du mois de décembre 2022, près d'un million de personnes avaient reçu un vaccin contre le choléra (soit 61 % de la cible).

46. En 2022, l'UNICEF a renforcé ses efforts mondiaux de lutte contre le choléra à travers la distribution d'un nombre de kits d'intervention communautaires bien plus grand qu'en 2021 et la mise en œuvre d'interventions complètes dans les pays frappés par des épidémies sévères, parmi lesquels Haïti, le Liban, le Malawi ou encore la République arabe syrienne.

Accès humanitaire

47. Quelle que soit leur nature, les situations de conflit peuvent entraver l'**accès humanitaire** aux populations. En 2022, l'UNICEF a continué de soutenir ses différents bureaux de pays en leur offrant des conseils stratégiques, des activités personnalisées de renforcement des capacités et un appui spécifique à chaque pays. Ces initiatives visaient à établir et à maintenir un accès humanitaire rapide, équitable et libre aux personnes vivant dans des environnements complexes et à haut risque. L'UNICEF a diffusé son manuel pratique relatif à l'accès humanitaire et ses directives relatives à l'instauration d'un dialogue avec des acteurs armés non étatiques, et a également mis en place une formation approfondie en présentiel consacrée à l'accès humanitaire. Le siège de l'UNICEF a fourni à plus d'une douzaine de bureaux de pays (notamment l'Afghanistan, la Colombie, Haïti, le Myanmar, la Somalie, le Soudan et la République bolivarienne du Venezuela) un soutien spécifiquement consacré à l'accès humanitaire et aux enjeux politiques connexes. Cette action a abouti à l'élaboration de stratégies d'accès et de plans de travail au Myanmar et en Somalie, ainsi qu'à une stratégie relative aux échanges avec les autorités de facto en Afghanistan.

48. En 2022, l'UNICEF a plaidé aux côtés des États Membres des Nations Unies pour le renforcement de la protection des enfants, des femmes et des populations civiles touchés par des conflits armés dans 12 situations préoccupantes à travers le monde. Pour cela, l'organisation s'est exprimée dans le cadre de forums tels que le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Comité permanent interorganisations (CPI).

C. Déplacements d'enfants : un triste record – les interventions de l'UNICEF en 2022

49. Les interventions humanitaires de l'UNICEF accordent une place essentielle et une importance croissante à la prise en compte des enfants déplacés et migrants dans l'action humanitaire mondiale. Les situations de déplacement sont intimement liées à la pression des changements climatiques et des conflits, comme évoqué précédemment.

50. L'UNICEF répond aux besoins humanitaires immédiats et plaide pour que les interventions menées auprès des réfugiés et des migrants soient adaptées aux enfants et conçues pour sauver des vies, protéger les droits des enfants et renforcer leur accès à des systèmes nationaux inclusifs et à des solutions durables ciblant les enfants déracinés. En Éthiopie, en 2022, l'UNICEF a par exemple contribué à adapter le

système de protection sociale aux besoins des enfants et a collaboré avec le Gouvernement en vue de fournir aux 31 453 personnes déplacées touchées par le conflit des transferts monétaires susceptibles d'améliorer leur sécurité alimentaire et de répondre à leurs besoins divers.

Partenariats stratégiques au service des enfants en déplacement

51. Au début de l'année 2023, l'UNICEF a lancé un partenariat stratégique majeur avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en vue de renforcer la coopération et les initiatives conjointes des deux organisations. En outre, l'UNICEF joue un rôle essentiel dans le partenariat multipartite PROSPECTS, financé par le Gouvernement des Pays-Bas et conçu pour soutenir les jeunes déplacés de force et les communautés d'accueil tout en favorisant leur participation active. Ce partenariat a ouvert des possibilités pour la mise en œuvre d'interventions d'apprentissage visant à favoriser l'accès à un travail rémunéré, ainsi que pour favoriser la participation systématique des jeunes déplacés de force en Égypte, en Éthiopie, au Kenya, en Iraq, en Jordanie, au Liban, au Soudan et en Ouganda. L'UNICEF a également signé un accord inédit avec le Réseau mondial des jeunes réfugiés, dirigé par les jeunes réfugiés eux-mêmes, en vue de soutenir les actions menées à l'échelle locale dans les contextes de déplacement forcé. Parmi les autres partenariats liés à la jeunesse, on peut également citer les accords conclus avec le grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies et avec le programme « Youth on the Move ». Ce dernier permet aux jeunes déplacés ou réfugiés qui ne parviennent pas à accéder de manière traditionnelle à des stages ou à l'emploi d'acquérir des compétences pratiques au sein de l'UNICEF et d'autres organisations humanitaires.

VI. Renforcement des performances de l'organisation

Responsabilité envers les populations touchées et adaptation des interventions humanitaires aux particularités locales

52. Entre les mois de janvier 2021 et décembre 2022, 54 bureaux de pays situés dans cinq régions du monde différentes ont bénéficié d'un soutien technique fourni par des spécialistes de la responsabilité envers les populations touchées. Au-delà des capacités régionales, un soutien significatif a également été déployé en faveur des interventions visant à faire face à la crise en Afghanistan, à l'urgence de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et à la guerre en Ukraine. Toutes ces initiatives ont été menées dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'UNICEF en matière de responsabilité envers les populations touchées.

53. Les dispositifs de retour d'informations ont été adaptés aux besoins spécifiques des populations confrontées à des situations d'urgence humanitaire. Au Myanmar, par exemple, il a été demandé aux partenaires de l'UNICEF d'intégrer à leurs accords de programme des mesures de responsabilité envers les populations touchées. L'UNICEF a créé une plateforme en ligne pour assurer le suivi des retours d'informations (ventilés par âge, genre, lieu et secteur d'intervention), qui a été utilisée par 18 partenaires et totalisait 3 290 retours d'informations en 2022. Les communautés ont tiré profit de ces retours d'informations qui ont permis d'améliorer les prestations de services essentiels dans des domaines tels que l'EAH, la santé et la nutrition. En interne, les retours d'informations ont aidé les équipes chargées des programmes et des opérations à adapter leurs mécanismes de prestation de services.

54. En 2022, la collaboration étroite avec les partenaires locaux et nationaux est demeurée une priorité et ces derniers ont reçu un total de 1,5 milliard de dollars en espèces à tous les niveaux de l'action humanitaire. De ce montant, 482,5 millions de dollars ont été alloués aux intervenants des gouvernements nationaux, et

569,2 millions de dollars (soit 39,2 % du total) ont été alloués aux acteurs locaux,¹⁸ dépassant ainsi la cible de 25 % fixée par le Grand Bargain. L'UNICEF a continué de participer à des initiatives internationales et interorganisations visant à renforcer l'adaptation des interventions humanitaires aux particularités locales, notamment en assurant la coprésidence du groupe de travail spécial du CPI sur l'adaptation au contexte local et en tirant parti de son rôle de chef de file de cluster mondial.

55. L'UNICEF a également continué de promouvoir une plus forte mobilisation des organisations locales dirigées par des femmes et des filles. En 2022, 7,7 % des fonds humanitaires octroyés aux partenaires de mise en œuvre ont été versés à 647 organisations locales de femmes.

Des programmes susceptibles de renforcer le lien entre action humanitaire, développement et paix

56. En 2022, l'UNICEF a pour la première fois demandé aux bureaux de pays de prendre en compte l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix dans les processus d'élaboration de nouveaux programmes nationaux de coopération, en réponse directe aux résultats de l'évaluation formative de 2021 sur les activités de l'UNICEF visant à établir des liens entre les programmes humanitaires et les programmes de développement. L'UNICEF a également procédé à la révision de sa procédure relative au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix (nexus humanitaire-développement-paix) et met actuellement au point un cadre mondial de consolidation de la paix qui devrait être lancé en 2023.

57. Les progrès réalisés en matière d'approches de programmation fondée sur le nexus ont été mis en évidence en 2022 dans plusieurs contextes nationaux critiques. Au Mozambique, par exemple, l'UNICEF a élaboré un plan de relèvement et de résilience des communautés pour la période 2022-2024, qui suit une approche axée sur l'enfant mise en œuvre dans le nord du pays en vue de faire correspondre le nouveau programme de pays du Mozambique aux besoins en matière d'intervention humanitaire. Ce plan est aligné sur les plans du Gouvernement. Dans la région du Sahel, une mission conjointe menée avec le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, le Programme alimentaire mondial et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a permis d'appliquer une approche fondée sur le nexus humanitaire-développement-paix dans des contextes fragiles, notamment dans des situations de déplacement forcé. Les nouveaux descriptifs de programme de pays du Cameroun, d'Haïti, de la Libye, du Sri Lanka et de la République bolivarienne du Venezuela mettent tous l'accent sur l'importance des approches fondées sur le nexus.

58. En 2022, les pourcentages de bureaux de pays ayant respecté les critères de référence de l'organisation en matière de prise en compte des conflits dans les programmes et de contribution à la cohésion sociale et à la paix étaient respectivement de 23 % et 29 %. Ces faibles pourcentages pourraient en partie être expliqués par un phénomène de sous-déclaration d'un indicateur révisé. Néanmoins, dans les pays où l'UNICEF met en œuvre des projets avec le soutien du Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général des Nations Unies, les performances obtenues sont particulièrement satisfaisantes. En vue de réduire les vulnérabilités les plus courantes des habitants des villages situés autour de la frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, par exemple, l'UNICEF a dirigé un projet transfrontalier financé par le Fonds de consolidation de la paix, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Les adolescents et les jeunes âgés de 15 à 24 ans ont

¹⁸ Parmi les différentes catégories d'acteurs locaux, on peut notamment citer les organisations non gouvernementales nationales et les organisations communautaires.

bénéficié de services EAH et de protection de l'enfance dans le cadre du projet. Les interventions ciblées mises en œuvre des deux côtés de la frontière au profit des adolescents et des jeunes issus de divers groupes ethniques comprenaient notamment l'établissement d'un dialogue intergénérationnel, l'enseignement des compétences de la vie courante, la désignation de jeunes ambassadeurs de la paix et la formation des futurs « U-Reporters ». Le personnel des bureaux de zone de l'UNICEF a joué un rôle particulièrement important dans le suivi des dynamiques communautaires et des conflits émergents, et a contribué à établir et à renforcer la confiance au sein des communautés.

Exposé sur la réponse de l'administration à l'évaluation CLARE II

59. Le rôle de l'UNICEF en tant que chef de file de plusieurs clusters et domaines de responsabilités interorganisations a été analysé dans le cadre de la deuxième évaluation du rôle de l'UNICEF en tant que chef de file ou co-chef de file de cluster (CLARE II). La réponse de l'administration à cette évaluation (E/ICEF/2022/20) prévoyait notamment 35 mesures. De manière générale, ces dernières peuvent être regroupées en trois grandes catégories : a) les ressources humaines et financières ; b) l'intégration des responsabilités ; c) l'engagement politique et interorganisations.

60. L'UNICEF a accompli des progrès au regard des différentes mesures formulées dans la réponse de l'administration. La nature décentralisée de l'UNICEF et la multiplicité des initiatives constituent des défis majeurs qu'il s'agit de relever en assurant autant que possible l'alignement interne entre les initiatives connexes. Les efforts déployés pour répondre à ces difficultés ont également compris le recrutement d'un expert en plaidoyer au sein du Bureau des programmes d'urgence et la désignation d'un spécialiste des clusters au sein de la Division des ressources humaines.

61. Le spécialiste des clusters au sein de la Division des ressources humaines se concentre sur les recommandations ayant trait au personnel (recommandations 1 et 2) et 71 % des mesures recommandées sont déjà en cours d'application. En réponse à la recommandation 1.a), un processus de cartographie et d'analyse des ressources humaines des clusters nationaux a été achevé à la fin du mois de juillet 2022 et a permis de mettre en lumière d'importantes lacunes dans les pays confrontés à des situations d'urgence de niveaux 2 et 3, où des mesures correctives immédiates sont nécessaires. Ainsi, 4,1 millions de dollars de fonds thématiques pour l'action humanitaire mondiale ont été débloqués en vue de combler les lacunes majeures observées en matière de coordination en Éthiopie, au Mozambique, au Niger, en Somalie, au Soudan du Sud, dans l'État de Palestine et au Yémen. En 2023, l'UNICEF continuera à mobiliser ce financement flexible et à donner la priorité à la satisfaction des besoins et des coûts liés à la coordination des clusters au niveau national.

62. Plus de la moitié des recommandations visant à renforcer la responsabilité de l'UNICEF en tant que chef de file de cluster sont en cours d'application, notamment l'analyse régulière des résultats obtenus en matière de coordination sectorielle et l'élaboration des principaux indicateurs de performance qui permettront de mesurer cette responsabilité. Les domaines nécessitant un renforcement des responsabilités de l'UNICEF en tant que chef de file de cluster dans le cadre du système de responsabilité révisé de l'organisation ont été identifiés. En outre, l'intégration de cette responsabilité dans les rôles clés est en cours.

63. En réponse à la recommandation 1.b), l'UNICEF a entrepris de généraliser la formation à la coordination pour le personnel et les partenaires afin de renforcer la capacité de l'organisme chef de file à déployer rapidement le personnel adéquat et d'améliorer les compétences du personnel chargé de la coordination. Cette démarche renforce également la capacité organisationnelle à soutenir les acteurs nationaux afin

qu'ils jouent un rôle de premier plan et contribuent de manière significative au cluster, conformément à l'engagement de l'UNICEF en faveur de l'adaptation aux particularités locales. Grâce à la création d'un canal d'apprentissage consacré à la coordination humanitaire sur la plateforme Agora, il est désormais possible d'accéder à de nombreux supports d'apprentissage en ligne relatifs à la gestion de l'information, disponibles en anglais, en français et en espagnol. De nouvelles ressources de formation en ligne consacrées à la coordination des clusters sont en cours d'élaboration. En 2022, l'élaboration d'orientations pour les bureaux de pays de l'UNICEF sur la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques de violence liée au genre a permis de faire progresser les principaux engagements politiques, notamment en ce qui concerne le rôle central de la protection, la responsabilité envers les populations touchées, le nexus humanitaire-développement, l'adaptation aux particularités locales, l'atténuation des risques de violence liée au genre et l'inclusion des personnes handicapées. Ces efforts permettront de répondre à la recommandation 1.e).

64. Les initiatives interorganisations s'inscrivent dans un processus consultatif et peuvent donc nécessiter plus de temps. L'UNICEF a déjà lancé des discussions avec la direction du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, le Groupe mondial de coordination des clusters et d'autres partenaires du CPI. Il a été jugé prioritaire d'analyser les domaines dans lesquels les orientations du CPI sur les clusters doivent être mises à jour et d'élaborer des orientations sur la restructuration des clusters conformément à l'approche fondée sur le nexus (recommandations 3.a) et 3.b), respectivement). Le recrutement des consultants chargés de mettre en œuvre ces initiatives doit avoir lieu au cours du premier trimestre de 2023.

VII. Mobilisation des ressources en faveur de l'action humanitaire¹⁹

65. Le premier appel en faveur de l'action humanitaire pour les enfants en 2022, lancé au mois de décembre 2021, s'élevait à 9,4 milliards de dollars et visait à aider 190,8 millions d'enfants dans le besoin au sein de 145 pays et territoires. À la fin de l'année 2022, ce montant était passé à 11,74 milliards de dollars du fait du déclenchement de nouvelles crises et de l'aggravation des crises existantes, notamment la guerre en Ukraine, les inondations au Pakistan, la sécheresse dans la Corne de l'Afrique ainsi que d'autres situations d'urgence prolongée touchant les enfants²⁰. Il s'agissait également d'accélérer les efforts veillant à assurer un accès équitable aux tests de dépistage, aux médicaments et aux vaccins contre la COVID-19. Un total de 55 nouveaux appels ont également été lancés pour aider Djibouti et le Sri Lanka.

66. Au 31 décembre 2022, 4,25 milliards de dollars de financements humanitaires avaient été versés dans le cadre de l'appel 2022²¹, soit une hausse de 43 % par rapport à l'appel de 2021, pour lequel 2,96 milliards de dollars avaient été reçus. Le secteur public est resté la principale source de financement en 2022, avec 3,16 milliards de dollars reçus, soit une hausse de 29 % par rapport à 2021. Les financements provenant

¹⁹ Les données financières ont été calculées à partir des contributions reçues.

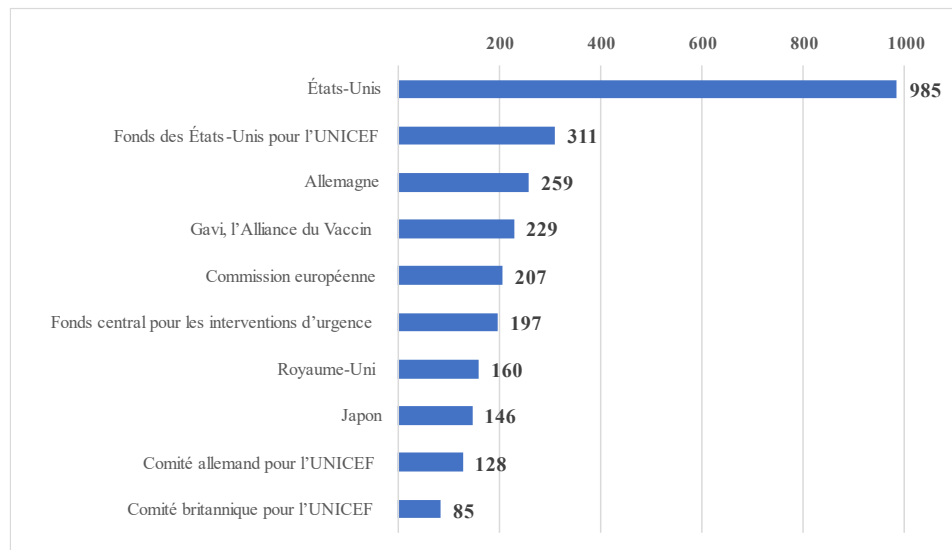
²⁰ On peut notamment citer les situations d'urgence au Bangladesh, au Tchad, en Haïti, au Liban, au Mali et au Nigéria, ainsi que les pays accueillant des réfugiés venus de la République arabe syrienne et de la République bolivarienne du Venezuela.

²¹ Le financement humanitaire comprend d'autres ressources, notamment les financements d'urgence et d'autres types de fonds visant à soutenir les interventions humanitaires de l'UNICEF.

du secteur privé ont atteint 1,09 milliard de dollars, soit le double du chiffre de l'année 2021.

Figure I

Dix principaux partenaires en matière de financement d'urgence, 2022
(en millions de dollars des États-Unis)



67. Il est préoccupant d'observer le fort niveau de préaffectation des fonds publics et privés, au profit de quelques appels d'urgence. En effet, 64 % des fonds reçus dans le cadre de l'appel 2022 étaient préaffectés à quatre appels spécifiques : la guerre en Ukraine et l'afflux de réfugiés ; le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 ; les pays d'accueil des réfugiés syriens ; l'Afghanistan.

68. En 2022, l'UNICEF a continué d'appeler à un financement de qualité au profit de l'action humanitaire et les contributions thématiques humanitaires flexibles reçues par l'organisation ont fortement augmenté. Les fonds thématiques humanitaires (à l'échelle nationale, régionale et mondiale) ont atteint 928 millions de dollars, soit deux fois plus qu'en 2021, ce qui s'explique en grande partie par les contributions de donateurs privés, qui représentaient 92 % de l'ensemble des contributions thématiques reçues. Les donateurs privés se sont en outre engagés à répondre aux appels concernant la guerre en Ukraine et l'afflux de réfugiés, ainsi que le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. En 2022, les financements pluriannuels provenant des partenaires ont atteint 1,13 milliard de dollars et comprenaient des financements à la fois publics et privés, thématiques et non thématiques. Il s'agit d'une forte augmentation par rapport à 2021, année durant laquelle 422,7 millions de dollars avaient été reçus. En 2022, les partenaires du secteur privé ont accordé 260,6 millions de dollars de financements pluriannuels, soit une baisse de 39 % par rapport aux niveaux atteints avant la pandémie, et de 24 % par rapport à 2021.

69. Les fonds thématiques pour l'action humanitaire mondiale constituent la source de financement la plus flexible après les ressources ordinaires. En 2022, ce type de financement a plus que triplé, atteignant 119,8 millions de dollars²². Les fonds

²² Cette hausse significative résulte de la contribution de nouveaux partenaires aux fonds thématiques pour l'action humanitaire mondiale : le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères, les Comités nationaux de la Suisse, du Liechtenstein et de la Suède pour l'UNICEF.

thématiques pour l'action humanitaire mondiale ont contribué à l'intervention de l'UNICEF dans la Corne de l'Afrique et dans les pays de la région du Sahel, à la mise en œuvre d'interventions rapides visant à lutter contre les épidémies de choléra en Haïti, en République arabe syrienne et en Ouganda, et à la mise à disposition rapide de financements permettant à l'UNICEF de combler les principales lacunes des interventions menées dans les régions Asie de l'Est et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes, qui étaient confrontées à des catastrophes naturelles.

70. En 2022, l'UNICEF est resté le premier bénéficiaire du Fonds central pour les interventions d'urgence, avec 197,2 millions de dollars reçus pour 40 situations d'urgence. Le fonds a ainsi versé plus de 10 millions de dollars au profit d'interventions visant à répondre à un conflit ou à une crise climatique au Nigéria, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud, en Ukraine et au Yémen. Il a également contribué à des interventions de secours visant à sauver des vies dans des pays confrontés à l'insécurité alimentaire, que ce soit en raison de la sécheresse, comme dans la Corne de l'Afrique, ou des effets cumulés d'un conflit, d'une sécheresse et de troubles économiques. Les allocations de fonds communs par pays ont diminué, passant de 46,1 millions de dollars pour 12 pays en 2021 à 26,2 millions de dollars pour 7 pays²³ en 2022.

71. En 2022, les appels de fonds en faveur de l'action humanitaire pour les enfants ont permis à l'UNICEF de récolter 222,4 millions de dollars auprès des institutions financières internationales, dont 2,2 millions de dollars de fonds d'urgence²⁴.

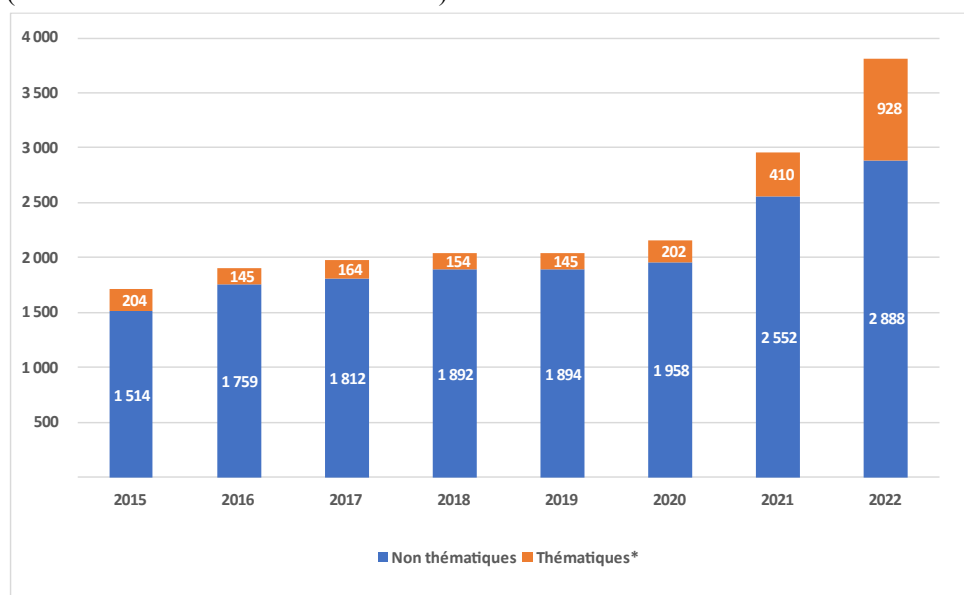
72. En 2022, 243,9 millions de dollars de ressources ordinaires ont été affectés aux programmes humanitaires. En outre, ces fonds sont octroyés par l'intermédiaire du Fonds de programmation pour les secours d'urgence de l'UNICEF, qui permet d'accélérer l'acheminement des fonds vers les pays touchés dans les 48 heures suivant la survenue d'une crise. En 2022, ce fonds a permis à l'UNICEF d'octroyer 64,1 millions de dollars d'aide à 31 pays, soit une hausse de 36 % par rapport à 2021.

Elle s'explique également par une augmentation des contributions issues du Fonds des États-Unis pour l'UNICEF, des Pays-Bas et de la collecte de fonds dans le secteur privé menée par les bureaux de pays de l'UNICEF.

²³ L'Afghanistan, l'État de Palestine, le Nigéria, la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo, l'Ukraine et le Yémen.

²⁴ En 2022, malgré une baisse de leur contribution au financement de l'action humanitaire, les institutions financières internationales ont renforcé le soutien global qu'elles apportaient à l'UNICEF.

Figure II
Évolution des financements d'urgence thématiques et non thématiques, 2015-2022
 (en millions de dollars des États-Unis)



* Les données de la ligne « Thématiques » correspondent au montant total attribué en faveur de l'action humanitaire aux niveaux mondial, régional et national.

VIII. Priorités stratégiques

73. L'UNICEF continuera à répondre aux besoins des enfants et des familles qui subissent des crises humanitaires en raison de **phénomènes climatiques** et à renforcer la résilience face à ces chocs dans le cadre de ses programmes de développement et d'aide humanitaire. Les interventions de l'UNICEF consistent principalement à : a) déployer des modèles d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre d'opérations menées à l'échelle mondiale ; b) assurer un plaidoyer en faveur des enfants et participer à l'élaboration des politiques ; c) accorder la priorité aux mesures d'anticipation et à la préparation dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, en vue de garantir la rapidité, l'efficacité et la rentabilité des interventions visant à sauver des vies et à renforcer la résilience des populations. L'UNICEF et ses partenaires consolident également les données sur les zones les plus sujettes aux déplacements d'enfants liés aux conditions météorologiques, afin de mieux prévoir et préparer les services nécessaires pour répondre aux chocs et atteindre les personnes les plus vulnérables avant, pendant et après les catastrophes.

74. L'UNICEF s'engage à diriger des interventions urgentes, intégrées et multisectorielles de **prévention de la famine** afin de réduire le nombre d'enfants atteints d'émaciation sévère et de renforcer l'accès aux traitements. Au mois de septembre 2022, dans le cadre de l'initiative « No Time to Waste » (« Mettre fin à l'émaciation »), l'UNICEF a lancé un plan d'accélération destiné à promouvoir la prévention, la détection et le traitement précoces de l'émaciation chez les enfants à travers une série d'interventions essentielles qui bénéficieront à plus de 26 millions d'enfants et de femmes entre octobre 2022 et septembre 2023.

75. Comme l'a montré l'évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, l'intégration des questions de genre dans l'action humanitaire doit encore être considérablement renforcée, notamment en ce qui concerne l'analyse des disparités et la participation

active des femmes et des filles à l'élaboration des programmes et aux activités de coordination, afin de mettre en œuvre des interventions plus ciblées et sensibles au genre. La promotion de **l'égalité des genres** et de **l'inclusion** dans les activités de préparation, d'intervention et de relèvement humanitaires fait partie des priorités de l'UNICEF. L'analyse des disparités entre les genres constitue désormais une composante obligatoire de l'action humanitaire de l'UNICEF et l'organisation s'est engagée à mettre en place des modalités de collecte et de ventilation des données davantage axées sur l'équité. À l'échelle internationale, en 2022, l'UNICEF a soutenu l'intégration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) dans le groupe des hauts responsables du CPI, afin de promouvoir le rôle des femmes, des filles et de l'égalité des genres dans les travaux du groupe interorganisations.

76. Les enfants handicapés sont touchés de manière disproportionnée par les situations d'urgence humanitaire et ont plus de difficulté que les autres à accéder à l'aide humanitaire. L'UNICEF a mis au point un plan complet pour 2023 visant à promouvoir **l'inclusion du handicap** dans ses interventions d'urgence et ses activités de préparation. Afin de garantir l'inclusion du handicap dans l'action humanitaire, le plan se concentre en priorité sur la collaboration interorganisations et sur la participation du secteur privé et des organisations locales de personnes handicapées. Il prévoit notamment la diffusion de la boîte à outils relative à l'inclusion du handicap dans l'action humanitaire et l'acquisition d'une expertise en la matière par le personnel chargé de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence. L'UNICEF espère renforcer l'inclusion du handicap dans toutes ses activités humanitaires et de développement, notamment dans ses processus de préparation aux situations d'urgence et de prise en charge des enfants en déplacement.

77. Le renforcement des capacités de l'UNICEF en tant que **chef de file de cluster** fait également partie des priorités stratégiques de l'organisation pour la période à venir (voir les paragraphes 59 à 64 ci-dessus).

78. Depuis 1980, le nombre annuel d'épidémies signalées à l'Organisation mondiale de la Santé a plus que triplé. Les crises humanitaires et les événements climatiques augmentent le risque de transmission du choléra, par exemple, en raison des déplacements de population et de la destruction des infrastructures EAH. Les systèmes internationaux ne sont pas en mesure de faire face à ces crises. Les capacités de préparation et d'intervention demeurent insuffisantes, accentuant ainsi le risque de propagation. Face à des urgences de santé publique d'une telle ampleur, il convient de mettre en œuvre des interventions mobilisant l'ensemble de la société et accordant une place centrale aux communautés. L'UNICEF prépare actuellement un plan d'action stratégique à l'échelle mondiale pour les activités de préparation et de riposte aux urgences de santé publique, qui complétera les travaux de l'Organisation mondiale de la Santé et contribuera au renforcement de l'architecture mondiale de la santé.

79. Parmi ses principaux engagements, l'UNICEF reconnaît la nécessité de donner au personnel et aux partenaires de terrain les moyens de poursuivre leurs missions dans les situations d'urgence les plus complexes et d'aider les enfants les plus vulnérables dans les zones difficiles d'accès. Dans cette perspective, l'UNICEF adoptera une approche en trois volets : élaborer et mettre en œuvre des politiques et des orientations humanitaires sur les questions émergentes, renforcer les partenariats pour optimiser les synergies et les complémentarités et continuer à mettre l'accent sur le soutien aux bureaux de l'UNICEF sur le terrain pour qu'ils puissent mener à bien leurs interventions, en assurant le renforcement des capacités liées à l'accès humanitaire du personnel national tout en se concentrant davantage sur le personnel des bureaux de terrain, qui joue souvent un rôle de première ligne en matière d'accès.

L'inventaire des contraintes d'accès, la cartographie des acteurs concernés et des stratégies mises en œuvre pour y remédier doivent s'adapter à la situation et aux spécificités locales, plutôt qu'au contexte du pays dans son ensemble (par exemple, en Afghanistan et au Myanmar). Pour cela, les bureaux extérieurs doivent disposer de capacités suffisantes.

80. L'UNICEF continuera à mettre l'accent sur la programmation fondée sur le **nexus humanitaire-développement** en tant que stratégie de changement opérationnel pour obtenir des résultats dans le cadre de son Plan stratégique 2022-2025 (voir les paragraphes 56 à 58 ci-dessus).

81. En 2023, l'une des plus grandes priorités de l'UNICEF consistera à renforcer les initiatives de l'organisation en matière d'**anticipation**, en lien avec les efforts déployés dans les domaines de la collaboration interorganisations, de la prévision, du préfinancement et de la préparation. Les compétences et les connaissances seront renforcées en vue d'atteindre une expertise technique suffisante et de mettre en œuvre les principales mesures d'anticipation. Ces mesures reposent sur des prévisions et sont donc étroitement liées à l'adoption d'une approche « sans regret » dans le cadre de l'action humanitaire. En 2022, les mesures d'anticipation ont été plus nombreuses au sein de l'UNICEF et au niveau interorganisations, ce qui a permis d'améliorer la vie des enfants et des familles. Toutefois, de telles mesures nécessitent l'octroi de financements anticipés.

82. Il est essentiel de disposer d'un **financement souple et sans restriction** pour pouvoir intervenir en cas de crise humanitaire. L'UNICEF continuera d'améliorer la communication et le partage des informations ayant trait à ses interventions humanitaires, aux avantages des mesures d'anticipation, aux activités de préparation et au rôle que peuvent jouer des modalités de financement telles que les fonds thématiques pour l'action humanitaire mondiale.

IX. Conclusion

83. Les situations de crise humanitaire font peser des menaces considérables, interdépendantes et durables sur les droits des enfants. Si l'année 2022 semble refléter les menaces à venir, elle montre également comment l'UNICEF peut faire face à ces changements tout en maintenant les enfants au centre d'une action humanitaire visionnaire et tournée vers le futur.

X. Projet de décision

Le Conseil d'administration

Prend note du rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF ([E/ICEF/2023/14](#)).
